

*Ets BLANC ERIC*

---

## P.P.S.P.S.

### **Effectif :**

19 employés et un chef d'entreprise.

### **Horaire de travail :**

Ouvrier :

8h à 12h et 13h à 17h du lundi au jeudi  
8h à 12h et 13h à 16h le vendredi

Secrétariat

9h à 12h et 13h à 17h du lundi au vendredi

### **Mesure d'hygiène :**

#### Dans l'atelier :

L'entreprise dispose au sein de son atelier d'un sanitaire et d'une douche (plus les produits accessoires : Savon, serviette...) pour l'hygiène corporelle de son personnel.

Plusieurs points d'eau potable sont disponibles dans l'atelier.

Le numéro de téléphone et adresse de l'A.I.M.T. et du centre anti-poison de Marseille sont afficher en cas d'urgence.

#### Sur le chantier :

Il est mit à disposition des ouvriers un lieu pour qu'ils puissent se restaurer et où les sanitaires sont existants.

Une trousse de premier secours est disponible

Pour éviter au personnel d'être en contact avec des animaux (rongeur, insectes,...) les chantiers sont désinfectés quand besoin est.

### **Matériel soumis à contrôle :**

Toutes les machines sortantes de l'atelier pour aller sur un chantier sont soumises à un contrôle par des ouvriers qualifiés. De plus l'entreprise fait faire la révision de ses machines par des professionnels au minimum chaque année.

1/5

**Ets BLANC : Peinture, Décoration, Maçonnerie, Carrelage, Faïence, Vitrerie, Placoplâtre, Parquet flottant.**

#### **Membre de :**



**SOFRÉV « Les compagnons de la finition, 1<sup>er</sup> groupement d'entreprise Française de peinture du bâtiment »**

Certificat N° 32178

Peinture, ravalement et vitrerie

Plaques de plâtre

Revêtement plastiques, dalles collées ou plombantes






*Ets BLANC ERIC*

## P.P.S.P.S.

### **Mesure de prévention**

Risque pour le personnel de l'entreprise :


 Chute de plain pied :

Dans l'atelier :

Tous risques de chute de plain pied sont écartés. Les sols sont régulièrement nettoyés, le matériel n'encombre aucunement le passage et l'éclairage est suffisant

Sur le chantier :

Les chantiers sur lesquels l'entreprise réalise son travail ont parfois des sols glissants, défectueux ou des passages étroits. Pour éviter tous risques de blessures dues à la chute ou au heurt d'objet, de machine, l'ensemble du personnel possède des chaussures de sécurité adhérentes. De plus une entreprise de nettoyage, débarrassage passe avant tout commencement des travaux si besoin est.

 Chute de travail en hauteur :

Dans l'atelier et le bureau :

Toute chute en hauteur est écartée. Les accès en hauteur sont accessibles par des escaliers et protégés par des gardes corps.

Sur le chantier :

Lorsque les ouvriers doivent travailler en hauteur, ils utilisent divers matériels (escabeau, échelle, échafaudage...). Afin d'éviter toute chute, le chef d'entreprise veille au changement des tampons en caoutchouc qui évite l'escabeau ou l'échelle de glisser.

Les ouvriers à chaque utilisation vérifient la stabilité du matériel avant de monter dessus (ex : ancrage échafaudage). De plus l'entreprise possède des harnais de sécurité ainsi que les filets de protection pour les ouvriers travaillant sur des échafaudages.

L'entreprise prévoit un éclairage suffisant et évite l'affluence dans la zone à risque.

Les puits, trappe et ouverture de descente sont clôturés

2/5

**Ets BLANC : Peinture, Décoration, Maçonnerie, Carrelage, Faïence, Vitrerie, Placoplâtre, Parquet flottant.**

**Membre de :**



**SOFREV « Les compagnons de la finition, 1<sup>er</sup> groupement d'entreprise Française de peinture du bâtiment »**

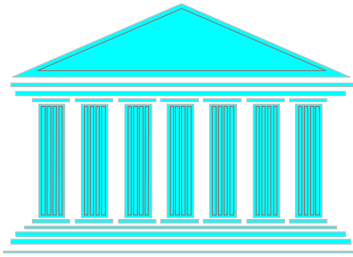
Certificat N° 32178

Peinture, ravalement et vitrerie

Plaques de plâtre

Revêtement plastiques, dalles collées ou plombantes





*Ets BLANC ERIC*

## P.P.S.P.S.

### Manutention, outil :

#### Sur le chantier :

Dans notre domaine d'activité le personnel utilise des machines portatives qui peuvent entraîner la vibration des membres supérieurs. Le renouvellement du matériel pour une meilleure technologie et un meilleur confort est réalisé annuellement.

L'utilisation d'outil tranchant est régulière. Une trousse de 1<sup>er</sup> secours est disponible pour chaque équipe.

Afin d'éviter des problèmes de dos du à une mauvaise position de travail, le personnel a suivi une formation sur le port des charges lourdes, l'entreprise a équipé les charges de moyens de préhension comme des poignées, des bacs... et le personnel dispose des équipements de protection individuelle : Chaussures, gants... ainsi que de chariot.

Pour éviter au personnel des postures inconfortables, des gestes répétitifs, l'entreprise a opté pour la polyvalence des ouvriers.

Le personnel est régulièrement sollicité à utiliser des outils (meuleuse, ...) qui entraîne la projection de débris, d'éclats, mais également des inhalations de poussières. Pour cela le personnel dispose des équipements de protection individuelle : Lunette, masque jetable P3, gant... D'autres peuvent entraîner des problèmes auditifs comme la machine à projeter. L'entreprise a limité le temps d'exposition des ouvriers à 4h maximum et leur a fourni des protections auditives.

#### Dans le bureau :

Pour éviter des risques liés à l'utilisation de matériels informatiques, le personnel dispose de machine en très bon état. Il utilise du mobilier pour une bonne ergonomie, et des logiciels adaptés. Pour le confort du personnel dans le bureau et pour éviter une éventuelle surchauffe du matériel une climatisation a été installée.

Les stockages des fournitures administratives et produits d'entretien du matériel sont correctement rangés dans des cassiers et armoires de rangement spécifiques.

### Les produits :

Au sein de l'atelier tous les produits sont rangés loin de toutes sources de chaleur et sont correctement stockés pour éviter toutes chutes ou effondrements. De plus l'atelier dispose d'une ventilation et un extincteur.

Sur les chantiers afin d'éviter l'inhalation des produits toxiques, le personnel dispose de son équipement de protection, ils ventilent les locaux et portent des masques respiratoires sur lesquels les

3/5

**Ets BLANC : Peinture, Décoration, Maçonnerie, Carrelage, Faïence, Vitrerie, Placoplâtre, Parquet flottant.**

**Membre de :**



**SOFREV « Les compagnons de la finition, 1<sup>er</sup> groupement d'entreprise Française de peinture du bâtiment »**

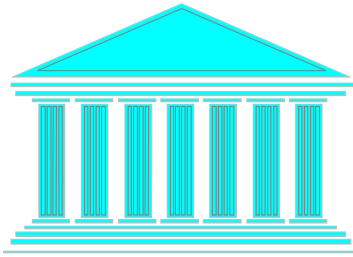
Certificat N° 32178

Peinture, ravalement et vitrerie

Plaques de plâtre

Revêtement plastiques, dalles collées ou plombantes





*Ets BLANC ERIC*

## P.P.S.P.S.

cartouches sont régulièrement changées. Pour travailler en milieu confiné genre bateau, nous possédons un extracteur d'air de chantier surpuissant 400m<sup>3</sup>/h

L'application de peinture, de solvant et diluant peut entraîner des brûlures chimiques, réactions cutanées... le personnel doit porter des gants, combinaisons...

L'entreprise tient à disposition du personnel toutes les fiches descriptives des produits utilisés dans l'entreprise.

Il est également prévu de faire passer, à une partie du personnel, le brevet de secourisme.

### Explosion et incendie :

Certaines machines, comme les AIRLESS (machine à projeter), peuvent entraîner une explosion si leurs utilisations ne se font pas correctement. Seul les ouvriers qualifiés peuvent les manipuler. Elles sont régulièrement révisées.

Les produits utilisés sont inflammables. Ils sont stockés loin de toute sources de chaleur.

### L'électricité :

#### Dans l'atelier et le bureau :

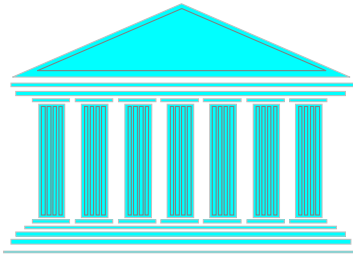
Les armoires électriques sont toutes fermées

Les installations électriques sont révisées régulièrement par une personne qualifiée

#### Sur le chantier :


Pour éviter un risque de brûlure ou d'électrocution consécutives à un contact avec un conducteur électrique ou une partie métallique sous tension, une entreprise d'électricité passe avant chacune de nos équipes pour mettre hors de portée les disjoncteurs les fils mis à nus...





*Ets BLANC ERIC*

## P.P.S.P.S.

 L'éclairage :

Dans l'atelier et le bureau :

Pour diminuer les risques de fatigue et de gêne si l'éclairage est inadapté l'entreprise, malgré un éclairage naturel, dispose de plusieurs points d'éclairage, de lampe individuelle...

Sur le chantier :

L'entreprise a mis à disposition du personnel des lampes de chantier pour améliorer l'éclairage si celui-ci ne convient pas.

En collaboration avec le personnel de la société

A TOULON

Le 28 Juillet 2008

M. BLANC Eric

**Ets BLANC : Peinture, Décoration, Maçonnerie, Carrelage, Faïence, Vitrierie, Placoplâtre, Parquet flottant.**

**Membre de :**



**SOFREV « Les compagnons de la finition, 1<sup>er</sup> groupement d'entreprise Française de peinture du bâtiment »**

Certificat N° 32178

Peinture, ravalement et vitrierie

Plaques de plâtre

Revêtement plastiques, dalles collées ou plombantes



# Evaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs

Danger constaté	Risque identifié	Quantification du risque	Action de prévention actuellement appliquée	Action de prévention à mettre en œuvre
-----------------	------------------	--------------------------	---	--

## Chute de plein pied

Sol glissant, défectueux Passage encombré	Chute	Faible	Port de chaussures adhérentes	Nettoyage avant tous commencement des travaux
		Faible	Débarassage des meubles restants	Protection individuelle : Casque Elargissement du passage

## Chute travail en hauteur

Accès à des parties hautes armoire, toiture...	Chute d'un escabot ou échaffaudage, d'une échelle,	Moyen	Changement des tampons en caoutchouc S'assurer de la stabilité	Mise en place d'harnet de sécurité de filet de protection
--	--	-------	---	---

## Manutention manuelle

Mauvaise position de travail	Problème musculaire	Faible	Formation du personnel à adopter une bonne posture	Utilisation de chariot à roulette
Geste répétitif	Problème musculaire	Faible	Diversification du travail	

## Manutention mécanique

Projeteuse		Fort	Surveillance et contrôle régulier des machines	Fiche technique à disposition des ouvriers
------------	--	------	--	--

## Machine et outils

Cutter	Risque de coupure grave	Moyen	Port de gants	Trouce de premier secours
--------	-------------------------	-------	---------------	---------------------------

# Evaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs

Grattage, brossage des métaux	projection d' éclat	Moyen	Port de lunette	Trouce de premier secours
Utilisation d'une meuleuse portative	Projection des débris	Moyen	Port de gants et lunette	
Ponçage de plinte ou d'enduit	Inalation des poussières	Moyen	Port d'un masque respiratoire	

## Nuissance liés au bruit

Machine à projeter	Problème auditif	Fort	Exposition des ouvriers limité à 4 h Port de casque auditif	Renseignement auprès des fournisseur pour une nouvelle machine faisant moins de bruit
--------------------	------------------	------	--	---

## Produits

Inalation de produits toxique	Problème de santé	Fort	Ventilation des locaux Fiche de chaque produit Masque respiratoire	Port de l'équipement complet Changer régulièrement les cartouches
Application de peinture	Attaque de la peau par les produits	Fort	Port de gants peinture combiné	

## Explosion, Incendie

AIRLESS	Explosion	Fort	utilisé que par le personnel qualifié Régulièrement révisé	
Source d'énergie	produit risque de s'enflammer	Moyen	Eviter de laisser les produits au soleil	
Vitrerie	Eclat de verre Coupure	Moyen	Port de lunette de gants	